

Jacques Cartier

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Expert judiciaire

Tél. : 02.43.09.03.49

25, rue Alexandre Fournier
53200 CHÂTEAU-GONTIER

Mèl : cab.j.cartier@wanadoo.fr

Siret : 419 252 838 00042

Association pour le Festival de la Photo Animalière et de nature

A.F.P.A.N.-L'or vert

Iter, avenue de Champagne
52220 MONTIER EN DER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels

Exercice 2011

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Festival de la Photo Animalière et de Nature, tels qu'ils sont joints au présent rapport*
- la justification de mes appréciations*
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point développé dans l'annexe et relatif à la permanence des méthodes et dont je fais état dans la justification des mes appréciations.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L .823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- *votre association a constitué une provision pour indemnité de départ en retraite, cette constitution est conforme aux préconisations du Conseil national de la comptabilité*
- *votre association a constitué une provision pour le coût de votre déménagement qui doit intervenir au cours de l'année 2012*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

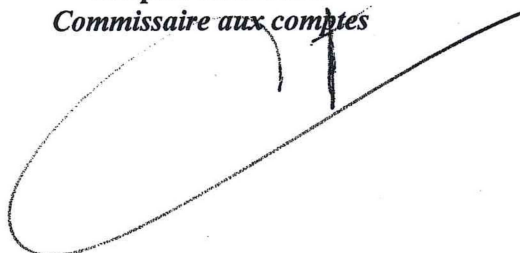
III – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier qui vous a été présenté.

Château-Gontier le 8 mars 2012

Jacques CARTIER
Commissaire aux comptes



Désignation de l'entreprise : <u>AFPAN "L'OR VERT"</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>1 TER AVENUE DE CHAMPAGNE 52220 MONTIER EN DER</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>4 1 3 1 6 8 5 4 3 0 0 0 3 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 1		
		N-1 : 3 1 1 2 2 0 1 0		
		Net 3		
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et comptes	AX	AY	
	Participations, évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BEI	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et comptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à éaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
	Retenues : (1) Dont droit au bail.		CP	
	Classe de réserve de propriété *			
	Immobilisations :			
Stocks :				
Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		AFPAN "L'OR VERT"		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des pensions pour l'achat des titres) II	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EJ	DG			
	Report à nouveau	DH	165 387	163 636	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	36 756	1 751	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	202 144	165 387	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 701	7 701	
	Provisions pour charges	DQ	18 429		
	TOTAL (III)	DR	26 130	7 701	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs) EI	DV			
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			58
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 934	141 063	
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 884	41 018	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	73 817	182 139	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	302 091	355 227	
BENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

		Exercice N°			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et Révisions intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : AFPAN "L'OR VERT" Néant <input type="checkbox"/>								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20 018	FB	FC	20 018	14 863	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	380 026	FH	FI	380 026	275 161	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	400 044	FK	FL	400 044	290 024	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	283 013	351 505	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	2 573	974	
	Autres produits (1) (11)				FQ	193	10 784	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)					FR	685 822	653 287
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	12 531	14 752	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(796)	(928)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		6 006	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		(6 006)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	457 267	470 245	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 844	2 552	
	Salaires et traitements *				FY	85 934	111 141	
	Charges sociales (10)				FZ	33 198	32 488	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions				GA	5 077	4 857
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	5 333	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	26 557	19 384	
Total des charges d'exploitation (4) (1)					GF	626 946	654 493	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	58 877	(1 206)	
opérations en contrepartie	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 355	950	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1 355	950	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	1 355	950	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + IV + V - VI)					GW	60 232	(256)	

Désignation de l'entreprise		AFFAN "L'OR VERT"		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(1 976)	1 490	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	(1 976)	1 490	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 820	(695)	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	18 429		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 249	(695)	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(23 224)	2 185	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	251	177	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	685 202	655 726	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	648 445	653 975	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	36 756	1 751	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)	IX			
	(9) Dont transferts de charges	AI			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7*) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053.

A.F.P.A.N. « L'OR VERT »

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2011

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 302 091 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de : 36 756 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/03/2012.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ en retraite constitue un **changement de méthode** pour cet exercice
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---------------------------|----------|
| - Matériel informatique : | 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | 5-10 ans |
| - Matériel industriel : | 3-4 ans |
| - Logiciel : | 1 an |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Cette année, il a été constitué une provision pour indemnités de départ en retraite d'un montant de 12 712 €.

De même, il a été constitué une provision pour déménagement d'un montant de 5 717 €, ce dernier devant être effectué courant 2012.

Concernant les primes médailles du travail, aucun montant n'est prévu à être versé dans la convention collective de l'Animation.